

# Regards Croisés

Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud

Juin  
2012  
Gratuit  
N°9

## NOTRE DOSSIER SUR LES TERRITOIRES, ECOUTE ET CONFIANCE FONT LA DIFFERENCE.



### Edito

Chers lecteurs,

Nous avons eu le plaisir dans ce numéro de parcourir les territoires où nous nous sommes récemment implantés.

Autant de terroirs différents, richesse des mentalités, pratiques multiples, procédures originales qui pourraient bien représenter un casse tête administratif insupportable si les services concernés, de l'administratif à la comptabilité, en passant par le développement, n'avaient à cœur de coller au plus près des besoins avec un souci constant de pédagogie et de réactivité.

C'est ce qui ressort de nos rencontres dans les régions Aquitaine, Languedoc Roussillon et PACA. Accueil chaleureux et fortes attentes... tout ce qu'un réseau comme le nôtre peut apporter en termes de formation, d'échanges professionnels, de réflexion sur les valeurs de l'éducation populaire.

Pour cette raison, et pour bien d'autres d'ailleurs, nous nous devons de poursuivre notre réflexion et d'actualiser notre action sur le terrain dans des domaines aussi prégnants que la lutte contre les discriminations ou la mise à jour des règles et attitudes qui garantissent sécurité et confort de vie dans nos structures.

Ce numéro se fait l'écho du travail que nous menons dans ces domaines. L'accent mis par le comité d'entreprise sur les activités favorisant rencontres et convivialité entre salariés répond de la même dynamique et donne un sens à l'engagement social et humain qui nous anime. Maintenir un niveau d'exigence à la hauteur des attentes de nos partenaires, mais aussi de nos nouvelles structures, voilà notre aiguillon, notre marque de fabrique !

Nous espérons que vous saurez la reconnaître tout au long de ce neuvième numéro.

**Gérard ARNAUD** - Président de LE&C Grand Sud

### Sommaire

L'actu du réseau - P2

La parole du CA - P3

Un grand ministère pour un grand ministre : Jean ZAY - 1904/1944

Le réseau en actions - P4

Le réseau s'enrichit d'une nouvelle association

La prévention - P5

Mieux vaut prévenir que guérir

**NOTRE DOSSIER - P6/7**

Sur les territoires, écoute et confiance font la différence

Coup de projecteur - P8/9

Nous ne sommes pas de doux rêveurs,  
L'accueil en milieu ordinaire des enfants en situation de handicap

Nos méthodes - P10

Les orientations du Comité d'Entreprise

Expression - P11

Le bilan social 2011

Ressources - P12



Loisirs Education & Citoyenneté  
Grand Sud

## L'ACTU DU RESEAU

- Le premier semestre 2012 a été propice au déploiement des activités du réseau LE&C au bénéfice de plusieurs collectivités, tant dans l'évaluation et dans la mise en œuvre de leurs politiques éducatives, que dans la mise en place d'actions de formation.
- En Haute Garonne, les communes de Lanta, de La Magdelaine sur Tarn, de Montastruc la Conseillère, ainsi que la communauté de communes Lauragais Revel Sorèzois, nous ont confié la gestion et l'animation de leurs Accueils de Loisirs en faveur des publics enfance et jeunesse.
- En Ariège, nous avons proposé à la commune de Prayols la création d'un accueil jeunes qui fonctionne depuis le début de l'année.
- Dans les Hautes Pyrénées, nous avons été retenus depuis le mois de janvier pour assurer la gestion des accueils de loisirs (enfance - jeunesse) et des activités artistiques et sportives de la commune d'Ibos.
- En Aquitaine, dans les Landes, nous avons été retenus pour la réalisation d'un diagnostic sur la politique d'accueil de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire de la Communauté de Communes du Canton de Montfort en Chalosse.



Des régions Aquitaine à PACA...

De la réalisation de diagnostic à la formation des animateurs...

UNE IMPLANTATION RENFORCEE SUR LES 4 REGIONS DU GRAND SUD

Le secteur de la formation volontaire et professionnelle n'est pas en reste.

- La ville de Toulouse nous a confié pour les 3 ans à venir la formation au BAFA et au BAFD de 250 agents municipaux exerçant leur activité dans les accueils de loisirs de la ville.
- En PACA, notre activité de formation s'amplifie peu à peu : grâce à l'implantation de notre antenne dans cette région, nous organiserons durant l'été 2012, la toute première formation au BAFA session générale.



**Olivier VENCQ**  
Coordinateur LE&C Grand Sud  
PACA et Languedoc Roussillon

Enfin, la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) de notre branche professionnelle nous a délivré l'habilitation à l'organisation du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « Animateur Périscolaire ». La première session démarrera en septembre 2012 avec 15 stagiaires exerçant leur activité professionnelle en accueils de loisirs.

Ainsi, notre ambition de contribuer, au côté des collectivités et par un accompagnement efficace, au développement de politiques éducatives territoriales, s'exerce pleinement en accord avec le projet éducatif de notre réseau. Au travers d'activités éducatives de qualité proposées au plus grand nombre, nous nous attachons à apporter une solution de proximité aux besoins des enfants et des jeunes dans le domaine des loisirs éducatifs (temps de loisirs périscolaires et extrascolaires).

## UN GRAND MINISTÈRE POUR UN GRAND MINISTRE

JEAN ZAY 1904-1944



Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, de la culture et des Sports, de Juin 1936 à Septembre 1939, mettra en œuvre une politique scolaire et culturelle absolument remarquable. Ses réformes avaient pour but de rendre possible l'accès aux loisirs, à la culture, et au savoir, pour l'ensemble de la population dans sa diversité sociale.

En cela, il crée les conditions favorables au développement de l'éducation populaire. Dans le domaine scolaire, il prolonge la scolarité jusqu'à 14 ans et ses instructions mettent l'accent sur l'exercice de la raison, du développement de l'esprit critique, du maniement de la langue française : « *Il convient de posséder l'art de persuader les hommes, c'est-à-dire de convaincre leur raison et de gagner leur cœur* ». « *Savoir le français, c'est d'abord se servir de la langue française* ».

### ■ Jean ZAY rapproche l'éducation, la culture, le sport et le loisir

« *Il ne s'agissait pas de décider dès l'âge de 11 ans que Pierre serait médecin et Paul ingénieur mais seulement si Pierre était doué pour les lettres et Paul pour les sciences, voire les activités manuelles* ». En parallèle, le plan de 1937 concerne la formation des maîtres dans un programme pédagogique ambitieux.

Il établit des passerelles entre le développement des sciences et des arts. Les pratiques artistiques sont encouragées, des « bibliothèques circulantes » sillonnent la France.

Le rattachement en 1937 du Sous secrétariat d'État de l'Éducation physique, des Sports à l'Éducation nationale lui permet d'impulser la pratique du sport et d'activités spontanées le Samedi après-midi : « *ce fut dans nos établissements une fenêtre largement ouverte, un appel d'air. Il n'est pas interdit de penser que des vocations durent au Samedi après-midi l'occasion de se révéler* ».

Le scoutisme est encouragé, les auberges de Jeunesse, les garderies, les colonies de vacances se multiplient. Les services des Beaux Arts et de l'Éducation nationale coopèrent pour l'ouverture des enfants et lycéens à la connaissance et la pratique artistique.

Malgré les difficultés financières, un effort gouvernemental important fut entrepris pour aider le théâtre. Le Palais de Chaillot est inauguré, la Comédie Française modernisée ainsi que l'Opéra. En 1939, est créé le Grand Prix du cinéma français, prémices du Festival de Cannes. Le cinéma scolaire est développé. Pour stimuler la création intellectuelle et artistique Jean Zay met sur pied le contrat d'édition (notion de droit d'auteur et de propriété intellectuelle).

En 1939, alors que la mobilisation allemande s'accélérait, Jean ZAY proposa de maintenir dans leurs colonies de vacances les enfants parisiens qui s'y trouvaient et d'évacuer, avec accord de leurs parents, les enfants de la capitale. « *Dès le 20 Août, 32 000 petits parisiens étaient dirigés vers la campagne, sans un incident, sans une fausse manœuvre. Le 13 Septembre, quand je quittai mon ministère pour les armées, tous les enfants qu'on avait bien voulu remettre à la garde des maîtres chargés de les escorter étaient partis* ».

A cette même époque, il mit en place des mesures de protection artistique : « *En temps utile, les chefs d'œuvre du Louvre gagnèrent les souterrains des châteaux de la Loire. Les documents essentiels des Archives de France et de la Bibliothèque nationale suivirent le même chemin. On descendit les vitraux de Notre-Dame, de Chartres, de Reims, de Troyes, de Metz et on les mit à l'abri du souffle des explosions* ».

En juin 1944, La guerre, le vichisme, l'occupation mettront un terme à son action. Après avoir été déporté et emprisonné, il est assassiné par les miliciens.

Bref, l'œuvre est immense et nous touche particulièrement. En effet, Jean Zay fut en son temps visionnaire pour la création d'un grand « ministère de la vie culturelle », associant jeunesse, éducation, culture, sport et loisir. Son action et sa réflexion demeurent d'une modernité des plus pertinentes. Elles nous inspirent encore aujourd'hui dans la mise en œuvre de notre projet.

**PS : les citations sont extraites du livre de Jean Zay « Souvenirs et solitude » - Editions BELIN**

**Janine PASCAL** - Vice Présidente de LE&C Grand Sud

## NOTRE RESEAU S'ENRICHIT D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION

AAA'rièges, ou encore "Agence des Apprentissages Agropastoraux Ruraux et Internationaux pour Encourager et Générer de l'Economie Solidaire", est née le 17 mai 2011 de la passion de la nature de 5 personnes, et compte aujourd'hui une vingtaine d'adhérents.

### ■ Retrouver l'habilité de nos mains, pour reconquérir de l'autonomie

C'est dans cette dynamique que s'inscrit l'association AAA'rièges dont le collectage et la transmission des gestes est la principale vocation. Cela dit, cette mission, partagée avec d'autres structures, n'est pas simple. En effet, depuis quelques dizaines d'années, force est de constater que plus nous savons, moins nous savons faire ; plus nous accroissons nos connaissances, moins nous conservons nos compétences manuelles. Sachant que le geste le plus partagé aujourd'hui est le clic de l'index, retrouver l'habilité de nos mains, pour reconquérir de l'autonomie, voilà tout l'enjeu.

Un savoir-faire ne peut exister sans le savoir et le savoir être. C'est sur ce tripode que peut s'envisager l'apprentissage.

**Savoir** : c'est regarder, apprendre, comprendre

**Savoir faire** : c'est expérimenter, s'évaluer »

**Savoir être** : c'est devenir apprenant, être à l'écoute, cheminer dans le temps à son rythme. »



Voilà comment se définit cette association et pour ce faire elle inventorie les savoir-faire du territoire, recherche et met en réseau des personnes ressources et transmet ces connaissances par le biais de l'organisation de stages et de formations professionnelles.

Alors qu'elle est toute jeune, elle a déjà mis en place et effectuée une formation professionnelle intitulée « arboriculture fruitière biologique » qui s'est déroulée sur 15 jours du 15 janvier 2012 au 25 avril 2012.

Cette formation globale abordait le sol, la plantation, la taille douce, le greffage jusqu'à la transformation des fruits en jus de pomme ou encore confitures et sirops. Elle a regroupé principalement des porteurs de projet agricole désireux d'inscrire leur activité dans une démarche d'agriculture paysanne soucieuse de son environnement.

Selon Eric MELLAT, Président : Vivre aujourd'hui en milieu rural, (re) devenir ou être paysan (habitant du pays), c'est être un homme - une femme orchestre, polyvalent, apprenant, expérimentant, innovant, ayant à la fois le sens de l'instant et le regard posé sur le long terme. C'est naviguer dans la complexité du vivant, des dynamiques humaines et sociétales, dans un contexte déstabilisant de mondialisation où l'échelle des enjeux semble nous dépasser"...pourtant, depuis quelques années (y compris au cœur des plus grandes villes) de nombreuses initiatives regroupant individus, associations, agriculteurs et institutions tentent, à travers des expérimentations collectives et citoyennes de se réapproprier la gestion responsable du vivant".

La diffusion des savoir-faire paysans trouve ici toute sa pertinence afin d'articuler tradition et modernité.



### ■ Autour de valeurs partagées

D'autres projets sont en cours comme l'organisation de petits stages de un ou deux jours sur la vannerie sauvage, la fabrication de murettes en pierres sèches, de nichoirs en bois, d'un abri à bois, d'un poulailler, de jeux en bois, l'apprentissage de l'utilisation d'une faux et la transformation de canard gras. De plus, une formation professionnelle continue, sur le maraîchage en agro écologie est en préparation.

Tout cela n'est pas sans nous rappeler quelques uns des fondamentaux de LE&C, nos préoccupations concernant le développement durable, la solidarité entre les différents participants, l'envie de partager ses connaissances. La solidarité dans leur investissement et la transmission de leur passion se traduisent bien dans leur devise : « pour que nos mains ne perdent pas pied ».

Alors bienvenue aux 3 A' comme ils se surnomment

**Emmanuelle DE LAUNAY**  
Secrétaire administrative - LE&C Grand Sud

# MIEUX VAUT PREVENIR QUE GUERIR ! »

## ■ Pour une démarche globale de prévention des risques dans nos pratiques

La notion de sécurité a envahi nos structures à tous les niveaux de l'échelle : la sécurité physique et affective de l'enfant, la sécurité dans nos locaux, en sortie ou encore dans les transports en commun... Il faut sans cesse prévenir, faire preuve de bon sens, mesurer le danger...

Comment amener l'enfant à prendre des risques, avec un accompagnement de l'adulte ? Nous prenons souvent l'exemple de l'utilisation du couteau en maternelle à la cantine... L'enfant sera amené à utiliser un objet coupant en autonomie : un couteau pour couper la viande, des ciseaux, voire des outils de bricolage. Notre rôle est aussi de l'accompagner dans ses gestes du quotidien, et ce dès la maternelle.



## ■ Pourquoi une multiplication des dispositifs de sécurité dans nos structures ?

L'existence d'un accident entraîne souvent le renforcement voire la création d'un nouveau plan national de sécurité.

A l'origine du Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs (PPMS), il y a le sinistre d'AZF de 2001. Ceux qui ont été chargés d'en faire le bilan pour les lieux recevant du public auraient constaté que la panique a gagné certaines écoles faute de procédure connue (des parents ont déboulé dans la classe pour récupérer leur enfant, des appels téléphoniques en nombre saturant les lignes, l'angoisse des enseignants qui ne savaient plus quoi faire...). Ce PPMS, qu'il concerne l'évacuation ou le confinement, permet de sécuriser le public en cas de danger. De même, le Plan Vigipirate, dispositif de sécurité français destiné à prévenir les menaces ou à réagir face aux actions terroristes, a été renforcé suite aux attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis.

Une autre loi, celle du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance place le Maire au centre du dispositif. En tant que coordonnateur de la politique de prévention de la délinquance sur le territoire de sa commune, le Maire a vocation à être plus impliqué dans l'aide et l'orientation des familles en difficulté. A ce titre, il peut agir à différents niveaux : conseil pour les droits et devoirs des familles, rappel à l'ordre, traitement automatisé en matière de lutte contre l'absentéisme scolaire, enfin, le cas échéant saisine du juge des enfants. En ce qui nous concerne, nous sommes particulièrement vigilants à ne pas stigmatiser les jeunes. Par l'organisation de chantiers jeunes qui favorisent l'implication citoyenne, et la mise en œuvre de projets d'animation de la vie locale, nous favorisons le « **mieux vivre ensemble** ».



## ■ Prévenir pour mieux guérir

Ainsi, bien en amont de la réaction à un accident ou une menace, nous pouvons surtout prévenir, c'est à dire agir avant. La prévention prend alors tout son sens dans notre projet : prévention des conduites à risques, prévention routière... C'est aussi responsabiliser les enfants à mesurer le danger au quotidien. La prévention primaire apparait alors dans le quotidien des structures. Les échanges avec les jeunes ou encore avec les familles lors de conférences organisées dans nos structures sur le sujet sensible des risques liés au jeu du foulard (à Fronton ou à Gagnague) ou encore sur l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux (à Bouloc) en sont la clé de voûte.

La Ville de Plaisance du Touch a souhaité aller plus loin en créant un service de prévention composé d'une équipe pluridisciplinaire (animateur socioculturel, éducateur spécialisé, agent municipal sécurité). A travers ce service, LE&C Grand Sud propose, par une recette originale qui associe éducation populaire et éducation spécialisée, une alternative à la prévention spécialisée. Il s'agit, bien loin du tout-sécuritaire, d'écouter, soutenir, orienter les jeunes qui rencontrent des difficultés, de façon individuelle et anonyme. Il favorise aussi les contacts et les liens avec les familles pour trouver des solutions avec elles.

La prévention des risques ne doit pas être un frein à notre action pédagogique ; elle fait partie intégrante du processus d'accompagnement des personnes et doit se nourrir de nos valeurs d'éducation populaire.

Notre défi est donc de prendre le temps d'apprendre à l'enfant à mesurer les risques de son quotidien. Scott Adams, dessinateur de Bandes Dessinées, auteur de critiques du monde de l'entreprise et de satires sociales, ironise ainsi : « **Le meilleur moyen d'éviter les risques consiste à affirmer que toute activité est techniquement irréalisable pour des raisons beaucoup trop compliquées à expliquer.** »

Mais notre démarche ne serait pas globale si elle n'abordait pas plus largement encore la prévention des risques psychosociaux, la formation des personnels d'encadrement au PSC1, ainsi que la question de la sécurité dans les établissements recevant du public. Au-delà de ses obligations réglementaires, LE&C Grand Sud a initié une expérience avec la médecine du travail afin de mesurer les risques psychosociaux au sein des différents services et d'établir un plan d'action. Le prochain numéro de « Regards croisés » vous présentera un point d'étape de la démarche entreprise sur les questions de sécurité dans les locaux.

## SUR LES TERRITOIRES, ÉCOUTE ET CONFIANCE FONT LA DIFFÉRENCE



Résolument tournée vers le Grand Sud, LE&C étend ses activités aussi bien en Midi-Pyrénées qu'en PACA, Aquitaine, Languedoc Roussillon. Chaque nouvelle structure qui rejoint le réseau devient alors une composante nouvelle qu'il convient d'intégrer au mieux, tout en tenant compte des spécificités qui en font la richesse. Il s'agit sur la base de ce qui nous réunit de progressivement construire ensemble une culture commune qui donne du sens à nos interventions.

### ■ Sur les territoires, écoute des différences et relation de confiance guident notre politique.

Nous avons interrogé Séverine Saint Jean, agent de développement territorial au sein du réseau Loisirs Education & Citoyenneté. Elle fait partie des acteurs de notre stratégie de développement et elle participe à l'organisation des processus qui vont permettre aux nouvelles structures de travailler avec LE&C Grand Sud.

*« Il est indispensable de très vite s'adapter, d'entrer dans les habitudes de fonctionnement, les modes de relation qui avaient été établis avant notre arrivée sur le site, expliquer aux nouveaux partenaires les changements que nous apportons, et tout cela avec le souci de ne pas perturber les activités, ni les usagers ».*

Nous lui avons demandé comment elle procédait pour tenir compte de tous ces paramètres.

*« En fait, notre capacité à bien gérer ce qui relève de l'administratif et du pédagogique conditionne grandement l'avenir de nos relations avec les partenaires élus et les nouveaux salariés. Cela suppose qu'on ait à cœur de favoriser le dialogue, de passer par une démarche explicative afin d'obtenir l'adhésion et à donner du sens à ces changements. Ils seront d'autant mieux acceptés qu'ils seront compris et perçus comme pertinents. Mais cela ne suffit pas. Nous devons tenir compte des modes de relations, ou des procédures de la CAF, Jeunesse et Sports ou encore les collectivités territoriales (Conseil Général). Elles varient très souvent selon les départements... A nous de les déchiffrer et de nous y adapter ! »*

### Mais, le Projet Educatif, là-dedans, il est encore pris en compte ?

*« La première étape concerne la gestion administrative et le bon déroulement des activités pédagogiques existantes. Mais nous amorçons dès notre installation une évaluation de la situation. Cet état des lieux nous permet, après analyse, de faire des propositions à nos partenaires. Nous sommes porteurs dans le domaine de l'animation, de la formation et de la culture de valeurs, de méthodes et d'outils. Si nous savons établir une relation de confiance, notamment parce que notre professionnalisme a été apprécié lors des premiers contacts, nous pouvons susciter un dialogue avec les élus et envisager avec eux des évolutions qui peuvent enrichir le projet initial ».*

### ■ Allons voir sur le terrain...

#### Les structures qui viennent de s'inscrire dans notre réseau, comment vivent-elles cette expérience délicate d'un nouvel employeur ?

Nous sommes allés à Ibos, près de Tarbes, site qui s'est construit dans une autre culture, au sein d'une autre association. Le changement récent qui a conduit LE&C à prendre la relève depuis janvier n'est donc pas anodin. Nous avons rencontré Eric DE LA CALLE, le directeur, et Marie Pierre BACQUE, son adjointe, qui nous ont parlé avec passion de leur action auprès des enfants et des jeunes. De nombreuses activités sportives, marquées par la proximité de la montagne y sont pratiquées ; le ski domine mais n'exclut pas la danse ou le judo. Nous avons été très intéressés par l'atelier théâtre qui s'inscrit dans des manifestations plus larges comme le festival de Luz Saint Sauveur. Ne pas oublier que nous sommes là tout près du Parvis, centre culturel à vocation régionale... opportunité que nos animateurs ont su saisir à plusieurs reprises dans le courant de l'année ! Sport et culture... voilà qui nous mènerait à un riche débat sur les rapports de l'éducation populaire avec ces deux dominantes des activités de loisir ! Mais, gardons le cap, enchaînons sur le thème de notre enquête.

#### Nous voudrions savoir si le fait de changer de gestionnaire ne vous a pas causé trop de bouleversements ?

*« Nous ne maîtrisons pas encore tout ! Je suis encore penché sur des procédures que je découvre... mais je dois reconnaître que j'apprécie la réactivité des services qui ne nous laissent pas dans l'embarras »,* répond le directeur.

#### Et avez-vous pris la mesure de ce que peut vous apporter le réseau de LE&C, ou est-ce encore trop tôt ?

*« C'est déjà fait ! Nous faisons le point sur notre projet Jeunesse avec la participation de Cédrik Fournier, salarié LE&C, directeur jeunesse de Cazères, qui apporte son expérience et ses outils d'analyse... c'est très enrichissant. Cela fait avancer notre réflexion. Je dois dire que je suis sensible au fait que LE&C privilégie le pédagogique, la recherche de qualité... et cherche à nous en donner les moyens ».*

Quand on sait que la mairie aménage de nouveaux espaces pour accueillir les enfants de maternelle au milieu d'un important complexe dédié à l'enfance, scolaire et animation confondus, on se dit que le site d'Ibos possède de nombreux atouts !

## ■ Cap sur Cambo les Bains... Dans le 64...autre contexte, autre histoire...

Temps magnifique, collines verdoyantes où sont sagement posées de grandes bâtisses aux volets sang de bœuf. Nous sommes accueillis par le sourire de la directrice, Laurence DESPONS. On apprend bien vite qu'ici s'est construit progressivement, grâce à l'énergie d'une personne qui a su gagner la confiance des élus, un complexe périscolaire de qualité. A Cambo les Bains, nous sommes gestionnaires du personnel, selon une formule minimale par rapport à nos interventions habituelles. Nous ne demandons qu'à renforcer notre présence de manière à apporter toute la richesse de notre réseau. C'est l'échange que nous avons eu avec, Mme HERNANDORENA, adjointe au Maire et Mme JUTEAU, directrice du CCAS. Une histoire qui débute dont nous attendons les prochains épisodes !

En PACA, le sentiment partagé est que l'éloignement n'est pas un obstacle au suivi de l'activité et à la participation des équipes à la vie du réseau.

Olivier VENCK, coordinateur en PACA depuis peu nous fait part de ses remarques :

*« La communication interne du réseau, par le biais d'internet notamment, permet à tous d'avoir une vision d'ensemble de la vie du réseau et des structures. Les regroupements organisés régulièrement au siège de LE&C entre les responsables des structures permettent de rencontrer les collègues du siège et du terrain ». Il souligne cependant « Les animateurs sont moins impliqués que les directeurs et la mise en place d'un programme de formation continue organisé localement pourrait y remédier » ... « Tous les salariés de PACA relèvent la dimension humaine du réseau, la réactivité et la disponibilité des services du siège pour accompagner les nouveaux arrivants dans le réseau ».*

Au Puy Sainte Réparate, Laetitia VAUCHERET, Directrice enfance témoigne également : *« L'éloignement géographique n'empêche pas une forte disponibilité des uns et des autres. Le lien avec le siège interrégional est fort et permanent. L'élection de 2 délégués du personnel de PACA est une bonne chose, de même que l'organisation de séjours mutualisés pour les enfants des différentes régions ».*

## ■ En Haute Garonne

Isabelle Allamargot et Pawel Matak dirigent les écoles de musique de Launaguet et Fenouillet accueillies récemment au sein de notre réseau.

**ECOLE DE MUSIQUE DE FENOUILLET**

AUDITION DES ELEVES

VENDREDI 25 MAI 2012  
à 18 h 30  
Cours de piano et de cymbalum

JEUDI 7 JUIN 2012  
à 19 h 30  
Cours d'accordéon et de violon

MERCREDI 27 JUIN 2012  
à 17 h 00  
Cours de guitare et de percussions à son  
Cours de mandoline, clarinette, saxophone,  
saxophone, flûte

A l'espace  
Jack Roubin

Entrée Libre

Après huit mois de fonctionnement, tous deux soulignent les réels changements qui s'opèrent dans cette nouvelle relation avec LE&C.



Pawel Matak : *« ... cela fait du bien d'avoir enfin un interlocuteur et un vrai partenaire ... ».*

Isabelle Allamargot *« ... je suis enchantée du changement... depuis que nous sommes à LE&C, nous ressentons une véritable présence, un soutien compétent dans les domaines administratif et financier. ... ».*

Partenaire et interlocuteur voilà quelques-unes des caractéristiques de notre démarche d'accompagnement auprès des collectivités et de l'équipe d'encadrement pédagogique. Mais si la gestion du personnel est un élément important des marchés qui nous sont confiés, il serait cependant réducteur de résumer notre présence à ce seul aspect. Pawel Matak : *« ... il nous faut aussi maintenir la qualité de notre structure... les professeurs doivent être porteurs d'un projet pédagogique dynamique. ... ».* Pour faire évoluer les contenus de leurs projets, les rencontres régulières entre les équipes et les directeurs des deux écoles sont organisées, la mutualisation des moyens devient réalité (déroulement des examens, concert en partenariat, outils de communication communs...).

Des améliorations restent cependant à apporter pour développer de nouvelles collaborations.

Pawel Matak : *« ... en tant qu'école de musique, nous souhaiterions travailler dans un réseau plus vaste... ».* Isabelle Allamargot : *« ... dans le domaine de la formation professionnelle, LE&C est en mesure de faire des propositions adaptées aux spécificités de nos métiers... ».* Provoquer de nouvelles rencontres, participer avec les directeurs aux réflexions engagées par les élus, par les institutions (ADDA, UDEMD, ...), telles sont quelques unes de nos priorités.

Pour conclure, nous dirons que les mélodies du quotidien deviennent plus belles quand elles s'harmonisent à plusieurs voix. Les interprètes en sont multiples (élus, directrice, directeur, équipe enseignantes, usagers), chacun sa partition pour, de concert, mieux vivre ensemble.

**Gérard ARNAUD** - Président de LE&C Grand Sud  
**Jean Marc APIOU** - chargé de mission culture

# NOUS NE SOMMES PAS DE DOUX REVEURS !

## L'accueil en milieu ordinaire des enfants en situation de handicap

Le 11 février 2005, la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, a apporté des évolutions fondamentales pour répondre aux attentes et aux besoins des personnes en situation de handicap. Cette loi définit le handicap dans toute sa diversité et fixe des obligations de résultats et des délais à respecter, en impliquant tous les acteurs de la vie sociale.

Depuis la création de LE&C Grand Sud, la lutte contre toute forme de discrimination et d'exclusion est inscrite dans le projet associatif.

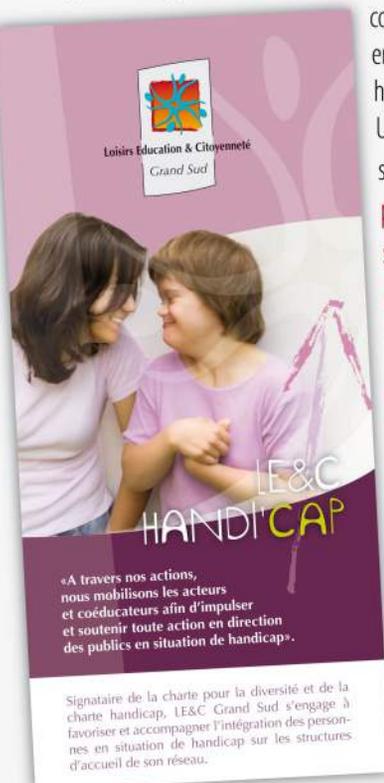
Cette volonté s'est traduite notamment par la mise en œuvre d'une cellule LCD (lutte contre les discriminations), et par la création de LE&C HANDI'CAP, service au sein de LE&C qui doit permettre de «développer à travers nos actions la mobilisation des acteurs et des Co-éducateurs afin d'impulser et de soutenir toute action en direction des publics en situation de handicap».

### ■ L'accompagnement des équipes

Une chargée de mission Handicap accompagne depuis juin 2011 les équipes du réseau pour développer et favoriser l'accueil dans nos structures, dans les meilleures conditions possibles, de toute personne - enfant, jeune ou adulte - en situation de handicap.

Un état des lieux sur l'accueil des enfants en situation de handicap dans notre réseau, a permis de recenser 45 enfants en situation de handicap accueillis en ALAE, en ALSH ou en crèche. Ces enfants sont parfois accompagnés d'une Auxiliaire de Vie quand cela s'avère nécessaire pour favoriser leur inclusion, mais en la matière, les besoins ne sont pas toujours pourvus, en particulier dans le domaine du loisir.

Car, au-delà d'une simple obligation d'obéir à la loi du 11 février 2005, le fait d'accueillir des enfants ou des jeunes en situation de handicap nécessite une réflexion et un accompagnement des équipes et des familles, demande une mobilisation de chacun, exige d'apprendre à travailler en équipe pluridisciplinaire. La coéducation prend là encore plus, tout son sens.



### ■ Pour prendre en compte la différence, il faut la comprendre

Il s'agit, encore plus que pour les autres enfants, de se poser les bonnes questions. Il ne s'agit pas de se demander : « comment va-t-on faire avec cette différence ? », mais bien plutôt, « quelle place va-t-on donner à cette personne dans le groupe en prenant en compte sa différence ? » Considérer et envisager l'individu, plutôt que son handicap...

Pour prendre en compte la différence, il faut la comprendre et ne pas en avoir peur. C'est pourquoi, après avoir recueilli auprès des responsables de structures les besoins en formation, nous avons commencé par proposer une sensibilisation aux troubles du comportement et en particulier une sensibilisation aux troubles liés à l'autisme. Un partenariat mis en place avec le Centre de Ressources Autisme Midi-Pyrénées permet de dispenser des modules de sensibilisation ouverts à un large public. Ce fut le cas sur la commune d'Aussillon au mois de février dernier, où l'ensemble de la communauté éducative - familles, élus, enseignants, psychologues, éducateurs spécialisés, et animateurs - s'est rencontré autour de cette thématique.

D'autre part, l'intervention de la chargée de mission, à la demande des responsables de structures, au cours de réunions de préparation sur des questions concernant l'accueil d'enfants en situation de handicap, permet de proposer aux équipes de terrain des outils, d'amorcer des projets, de désamorcer des situations difficiles, de rencontrer des familles ou des partenaires institutionnels afin de tisser le lien indispensable à une bonne prise en compte de l'enfant ou du jeune.

### ■ La formation contribue au changement du regard sur le public en situation de handicap.

Les engagements que nous avons pris pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire, se déclinent également sur le secteur formation. Nous accueillons dans nos formations de plus en plus fréquemment des stagiaires en situation de handicap ; par ailleurs, au niveau des contenus de formation,



les notions liées au handicap ont été renforcées et font l'objet d'une intervention spécifique et ciblée sur les formations volontaires (BAFA et BAFD), et professionnelles (BPJEPS et CQP) afin de donner des éléments concrets aux futurs animateurs et aux futurs directeurs et contribuer le plus largement possible au changement du regard sur le public en situation de handicap.

## ■ Des partenariats au service de projets spécifiques.

Au fur et à mesure que nous avançons dans notre démarche, des passerelles se créent, des partenariats voient le jour. C'est ainsi que des associations font appel à nous pour réfléchir et venir accompagner des projets spécifiques et originaux.

**C'est le cas de l'association toulousaine Autisme 31 qui organise des activités pour des enfants atteints de Trouble du Spectre Autistique (T.S.A).**

Un des projets phare, original et novateur, de cette association est d'augmenter l'offre de prise en compte des enfants présentant des Troubles Envahissants du Développement (TED). Il s'agit de créer, avec des structures partenaires du milieu ordinaire, un accueil de Loisirs pour accueillir un petit groupe d'enfants autistes et leurs accompagnants le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Ce projet vise à favoriser l'inclusion de ces enfants en milieu ordinaire mais aussi à

changer le regard sur les enfants différents. Un tel projet nécessite la mise en œuvre de moyens importants en raison principalement du taux d'encadrement adultes bien supérieur à celui requis en milieu ordinaire. L'enjeu donc est de convaincre des financeurs sachant que le projet, par son essence

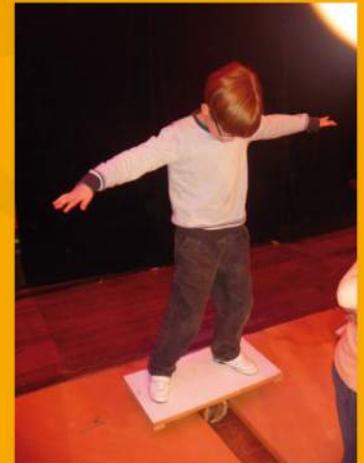
même, se situe à la frontière du milieu ordinaire et du milieu spécialisé. . . Dans une case qui n'existe pas, et qu'il faut bâtir. . . LE&C Grand Sud s'emploie depuis plusieurs mois déjà à rencontrer les partenaires institutionnels et les potentiels financeurs. Certains, très sensibles à ce projet, se sont d'ores et déjà engagés pour participer à son financement : c'est le cas de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Garonne, du pôle handicap de la ville de Toulouse, ou de mécènes tels que la Fondation Orange et la Fondation de France. De tels engagements favorisent l'aide au démarrage du projet, mais ne suffisent pas à couvrir la totalité du budget annuel requis. De plus, ils ne peuvent en aucun cas assurer la pérennité du projet. D'autres partenaires s'engagent avec nous en proposant des ressources techniques : **c'est le cas du Service d'Intégration des Accueils de mineurs (SIAM) et du Centre Ressources Autisme Midi-Pyrénées (CRAMP).**



Malgré les difficultés, la détermination de l'association Autisme 31 et de LE&C Grand Sud a permis l'ouverture du centre de loisirs des Amidonniers pendant les vacances d'avril. Autisme 31, outre la mise à disposition des locaux nécessaires au fonctionnement de l'ALSH, met aussi au service du projet son expertise en matière d'accompagnement des enfants TED et de leurs familles. Ainsi, Véronique PEREZ, directrice de l'ALSH des Amidonniers, a largement contribué au bilan positif de l'ouverture du mois d'avril.

Pour le démarrage du projet, 6 enfants ont été accueillis, dont 3 ont fréquenté l'Accueil de Loisirs du Bazacle à Toulouse alors que les autres, moins prêts, sont restés à « la maison des Amidonniers ». En fin de semaine cependant, pour parfaire cet échange, ce sont les enfants de l'ALSH du Bazacle qui ont été invités dans les locaux de l'ALSH des Amidonniers, pour découvrir l'univers de leurs nouveaux camarades. L'ALSH des Amidonniers fonctionnera pendant 4 semaines durant l'été.

Le développement de l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures de droit commun est crucial pour le changement en profondeur du regard sur la différence. D'autres projets ne demandent qu'à éclore. Un partenariat avec l'association Autisme 09 est en train de se construire. Cette association, composée de bénévoles apporte un appui et un accompagnement aux familles d'enfants, d'adolescents et d'adultes autistes. L'expérience menée avec Autisme 31 pourrait se transposer sur cette toute jeune association. D'autres associations encore ont pris contact avec LE&C Grand Sud pour être accompagnées dans le cadre de projets spécifiques tels que l'ouverture d'un centre de loisirs à parité...



**Nous ne sommes pas de doux rêveurs, le chemin est long et difficile. Mais il l'est encore plus pour les familles, qui au-delà de légitimement demander un soutien et le droit au répit, souhaite inscrire leurs enfants dans une société diversifiée et juste.**

### Paroles d'enfants et d'adultes relevées lors du bilan à l'ALSH de la maison des Amidonniers à Toulouse :

« Moi j'ai bien aimé quand la première fois on a vu les enfants autistes parce que la première fois, on savait pas trop et maintenant, on se connaît mieux qu'avant » (Enoa 7 ans)

« Moi, j'ai bien aimé travailler avec les autistes. J'ai découvert un autre monde. On n'a pas l'habitude d'avoir ce genre de contact. Et voilà, ils sont sympas, comme les autres, ils sont comme les autres enfants de toute façon. Est-ce qu'on va les revoir encore une autre fois ? (Amel, animatrice au Bazacle)

« On a appris à se connaître. Et aussi les autistes, y en avait, ils étaient grands, et... c'était quoi leur maladie ?... » (Raphaël 8 ans)

« Au début, j'appréhendais un peu, parce que... on ne sait pas... et puis, ça s'est très bien passé, moi j'ai beaucoup aimé, et ça se passe très bien avec tous les enfants, donc autant continuer. » (Marie-Pierre, animatrice au Bazacle)

« J'ai passé une bonne semaine. J'ai envie de revenir car j'ai bien aimé... tout... le sport... les gateaux... oui le cirque aussi... » (Enzo -enfant autiste - 10 ans)

# LE COMITÉ D'ENTREPRISE DE LE&C grand Sud



Association loi 1901, Loisirs Education & Citoyenneté Grand sud est néanmoins soumise, au même titre que dans les entreprises de 50 salariés et plus, à l'obligation d'organiser la mise en place d'un Comité d'Entreprise (C.E.).

Ce C.E., bien que connu principalement à travers ses prestations Activités Sociales et Culturelles (ASC), assume également des attributions économiques. Il dispose pour ce faire, de moyens matériels et financiers attribués par l'employeur sur la base de la masse salariale brute ; une partie de cette dotation étant consacrée au fonctionnement du Comité d'Entreprise, et l'autre partie au financement des ASC.

Par ailleurs, le Comité d'Entreprise est obligatoirement informé et consulté sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise et, notamment, sur les mesures de nature à affecter le volume ou la structure des effectifs, la durée du travail, les conditions d'emploi, de travail et de formation professionnelle des salariés, ...

## ■ Favoriser l'échange et les rencontres sans sombrer dans le consumérisme

Le Comité d'Entreprise de LE&C Grand Sud existe depuis 2008. Ses membres ont progressivement développé et favorisé des activités en lien avec les valeurs d'égalité, de solidarité et de partage, qui font partie intégrante du projet éducatif de l'association. Chaque année, le comité d'entreprise débat sur ses orientations et fait le choix des activités proposées. Il a jusqu'alors prioritairement œuvré, dans la limite de son budget, à la mise en place de différentes prestations qui participent à l'amélioration des conditions de vie de chaque salarié et de sa famille. La volonté des élus est clairement de proposer des activités qui favorisent l'échange et les rencontres entre salariés avec un souci permanent de ne pas céder au consumérisme !

## ■ Des prestations pour tous

La préoccupation majeure des élus est de proposer des prestations accessibles à tous. Ainsi, la participation des salariés est indexée sur leur niveau de rémunération et l'abondement du C.E. est variable en fonction de la catégorie professionnelle du salarié et de son temps de travail, les personnes à temps partiel faisant l'objet d'un traitement particulièrement favorable.

### Deux types de prestations sont proposés :

- Tout d'abord, et en priorité, des prestations qui favorisent le collectif (week-ends ski entre amis ou en famille, sorties pique nique et repas partage, arbre de Noël, séjours de vacances pour les enfants et les jeunes ...). Ces prestations reflètent la volonté des membres du Comité d'Entreprise de mettre l'accent sur la solidarité, le « vivre ensemble », l'accès aux vacances, aux loisirs et aux activités culturelles, plus particulièrement pour les plus bas revenus.

- Ensuite, et uniquement pour clôturer le budget, des chèques Cadeaux et bons d'achats. Mais cela ne constitue pas une priorité pour le CE de LE&C et les élus ne les utilisent qu'occasionnellement.

Ce choix s'avère judicieux puisque les salariés eux-mêmes sont d'ailleurs plutôt demandeurs d'activités de loisirs. De nouveaux membres du Comité d'Entreprise ont été récemment élus. Pour autant, les orientations générales du Comité d'Entreprise ne changent pas et pour 2012-2013, notre réflexion sera guidée par les mêmes préoccupations.

**Ahmed HAMADI**, Membre du Comité d'Entreprise de LE&C Grand Sud

## Résultats des élections des instances du personnel

### Délégués du personnel

#### Collège "Techniciens - Cadres"

##### > TITULAIRES

Fabrice COMBES liste FO  
Nicole DEVEZE liste USPAOC - CGT - SD31  
Muriel OULD AHMED liste USPAOC - CGT - SD31  
Eric PAINDAVOINE liste FO

##### > SUPPLEANTS

Sylvie CAMO liste USPAOC - CGT - SD31  
Hugo CERUTTI liste FO  
Guilaine SANCHEZ liste USPAOC - CGT - SD31  
Laetitia VAUCHERET liste USPAOC - CGT - SD31

#### Collège "Employés"

##### > TITULAIRES

Marie BIASOTTO liste FO  
Valérie DUPUY liste USPAOC - CGT - SD31  
Valérie ROCHERY liste USPAOC - CGT - SD31

##### > SUPPLEANTS

Olfa BENDJEBBOUR liste FO  
Claire ROUQUETTE liste USPAOC - CGT - SD31  
Nadine VALLA liste USPAOC - CGT - SD31

### Comité d'entreprise

#### Collège "Techniciens - Cadres"

##### > TITULAIRES

Aude BOUTET liste USPAOC - CGT - SD31  
Cédrik FOURNIER liste FO  
Ahmed HAMADI liste USPAOC - CGT - SD31

##### > SUPPLEANTS

Nicole DEVEZE liste USPAOC - CGT - SD31  
Valérie GUITARD liste USPAOC - CGT - SD31  
Thierry VACHIN liste FO

#### Collège "Employés"

##### > TITULAIRES

Valérie ROCHERY liste USPAOC - CGT - SD31  
Nadine VALLA liste USPAOC - CGT - SD31

##### > SUPPLEANTS

Valérie DUPUY liste USPAOC - CGT - SD31  
Julien PAILHES liste FO

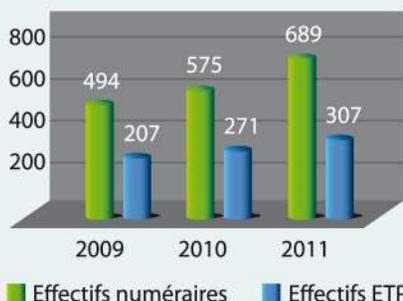
# BIAN SOCIAL 2011 : consolidation et diversification

L'exercice 2011 a été marqué par un développement maîtrisé de LE&C Grand Sud, avec une augmentation de plus de 15% de ses produits d'exploitation. Se conformant aux orientations stratégiques qu'elle s'était fixée, l'association a poursuivi et renforcé la diversification de ses secteurs et territoires d'intervention, celle-ci visant à une plus grande pertinence dans chaque secteur et une meilleure cohérence d'ensemble. Cette progression a touché l'ensemble de ses champs d'intervention, tout particulièrement ceux de la petite enfance dont l'activité a été multipliée par trois, la culture qui a connu une progression de +32%, ou encore la formation avec +10%... et conduit à la création d'une antenne permanente en région Provence Alpes Côte d'Azur au 1er janvier 2012.

Pour LE&C Grand Sud, le développement n'a jamais été une fin en soi mais la seule conséquence de la qualité de son projet, le fruit de la compétence des équipes de terrain et des différents services du siège. S'attachant à mettre ses valeurs en actes, LE&C Grand Sud, dans le contexte de crise que chacun connaît, a ainsi créé cette année encore de nombreux emplois salariés, notamment en direction de ceux qui en sont les plus éloignés. Ainsi, 57% des emplois créés sur l'exercice ont concerné les jeunes de moins de 25 ans, les plus de 50 ans ont vu dans le même temps leurs effectifs augmenter de 11%, et une démarche de recrutement volontariste a permis de porter l'effectif de salariés en situation de handicap à 23 personnes.

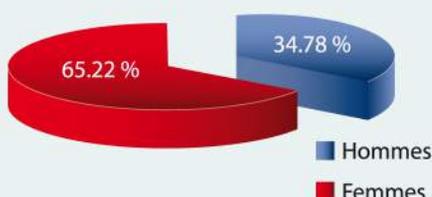
Considérant la qualification de l'humain comme l'un des leviers essentiels du développement des compétences du mouvement, LE&C Grand Sud a consacré une enveloppe correspondant à plus du double de ses obligations conventionnelles à la formation de ses salariés. Ainsi en 2011, 240 salariés ont pu bénéficier d'une action de formation pour un total cumulé de 13 961 heures de formation.

## Evolution des effectifs au 31/12/2011



L'essentiel des activités de LE&C Grand Sud est porté par du travail salarié. La croissance de l'association s'est donc accompagnée d'une augmentation équivalente des effectifs.

## Répartition hommes / femmes



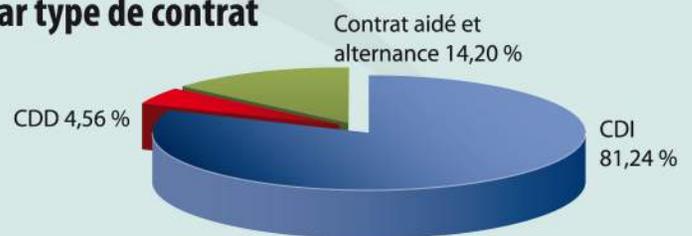
Bien que les femmes y soit toujours largement majoritaires, la diversification de nos activités s'est accompagnée d'une tendance au rééquilibrage du rapport hommes/femmes avec une légère augmentation de la population masculine.

## Répartition par âges



La pyramide des âges reste globalement équivalente à celle de l'exercice précédent, avec un léger tassement des catégories 25 - 49 ans au bénéfice des moins de 25 ans et plus de 50 ans dont les effectifs ont un peu augmenté.

## Répartition des heures travaillées par type de contrat



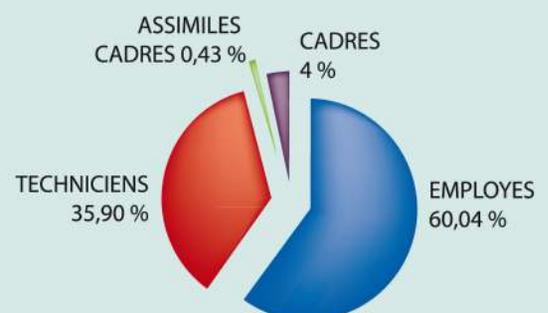
Le temps de travail total au sein de l'association durant l'exercice, représente près de 596 784 heures de travail (dont plus de 80% en CDI), soit la création de 105 387 heures de travail en un an. Tous les CDD établis, l'ont été dans le cadre des dispositions légales, dans le cadre de remplacements (congés, maladie, maternité...), ou de contrats en alternance avec des périodes travaillées entrecoupées de périodes de formation.

## Embauches en cours d'année



Plus de 850 personnes ont été embauchées sur l'année (tous contrats confondus : CDI, CDD et CEE), permettant notamment à des jeunes de d'essayer à la vie active... et pour une part non négligeable d'entre eux "mettre le pied à l'étrier" et d'en faire son métier.

## Répartitions des effectifs par CSP



L'augmentation des activités étant intervenue à effectifs d'encadrement quasi constants, entre les exercices 2010 et 2011, la proportion des employés et techniciens a donc augmenté par rapport aux cadres et assimilés.

# Au plaisir de LIRE, JOUER...

À LIRE :  
Ados - adultes

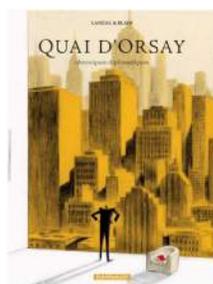


Co écrit par Christine PHILIP  
Ghislain MAGEROTTE et Jean Louis ADRIEN

Editions DUNOD - 2012

La pédagogie de l'inclusion abolit toute forme d'exclusion et ne propose d'autres modalités de scolarisation pour les élèves handicapés que celles en vigueur dans les classes ordinaires, quelle que soit la gravité du handicap. C'est l'école ordinaire pour tous : l'école doit répondre aux besoins éducatifs de « tous » les élèves, quels que soient leurs profils. Toutefois, si « l'inclusion » s'est substituée à « l'intégration » dans les discours, il importe d'apprécier la situation actuelle à travers une pluralité d'exemples concrets. Malgré l'élan donné, force est de constater que la loi de février 2005 et ses textes d'application affirment seulement « un droit à la scolarisation pour les élèves handicapés ». Elle n'a pas déclaré que cette scolarisation se ferait en milieu ordinaire pour « tous » les élèves. Elle peut tout aussi bien s'effectuer en milieu spécialisé, pour les cas de handicaps plus sévères. Dans cet ouvrage, les auteurs posent la question de l'inclusion scolaire de l'autisme et apportent des pistes de réflexion pour la scolarisation des personnes autistes.

« Quai d'Orsay »  
> Bande dessinée de BLAIN & LANZAC



Editions Dargaud - 2011

Le jeune Arthur Vlamincq est embauché en tant que chargé du "langage" par le ministre des Affaires étrangères Alexandre Taillard de Worms. En clair, il doit écrire les discours du ministre ! Mais encore faut-il se faire une place entre le directeur du cabinet et les conseillers qui gravitent dans un Quai d'Orsay où le stress, **l'ambition et les coups fourrés ne sont pas rares...**

Si vous avez aimé le film « Le diable s'habille en Prada », dans la même veine, vous apprécierez cette évocation de l'univers politico-diplomatique qui ne manque pas lui non plus de tyrans sûrs de leur pouvoir et de leur ascendant sur un entourage dévoué et ébloui. Un graphisme fluide et sans heurts au service d'une étude juste et fine d'un microcosme où vous saurez sans aucun doute mettre des noms sur des personnages qui ont marqué l'actualité récemment !

À JOUER :  
Pour le public ADO



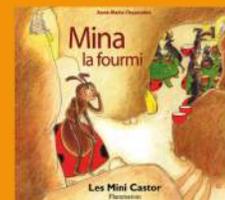
**Jeu coopératif pour la lutte contre les discriminations.**

Face aux discriminations, les esprits s'unissent ou se divisent...

« Save the City », un jeu de société citoyen où la coopération est de mise pour lutter contre les discriminations. Fruit d'un projet partenarial, ce jeu a été conçu par un groupe d'adolescents membres de l'association Atout Jeux.

7 rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE  
Téléphone : 05 62 87 43 43 - Télécopie : 05 62 87 43 44  
www.loisireduc.org - contact@loisireduc.org  
JUIN 2012 - N°9  
Journal semestriel édité par DESIGNEA

À LIRE :  
Pour le public Enfant



« Mina la fourmi »  
> Anne Marie CHAPOUTON - Erika HARISPE

Les minis Castor - aux éditions Flammarion - 2002

Dans un coin de la fourmilière, Mina la petite fourmi pleure. Ce n'est pas une fourmi comme les autres, elle est née avec cinq pattes au lieu de six. Personne ne veut la laisser travailler... Finalement elle s'impose à la nurserie. « Si jamais vient au monde une petite fourmi à qui il manque une patte, comme à moi, ou une antenne, ou une mandibule... que saurez-vous lui dire ? **Moi, je lui expliquerai qu'en dedans, elle est tout à fait comme les autres. Et moi, elle me croira.** »



« Marlène Baleine »  
> Davide CALI & Sonja BOUGAEVA

Editions Sarbacane - 2009

A la piscine, Marlène est la risée des filles de la classe. C'est qu'elle est grosse, Marlène, très grosse ! Tellement, qu'on la traite de baleine. Jusqu'au jour où le maître-nageur lui donne un truc pour faire taire les vilaines langues...



Directeur de publication :  
**Gérard ARNAUD**  
Rédactrice en chef :  
**Chantal GARCIA**

Equipe de rédaction :  
**Emilie ADELIN, Jean Marc APIOU, Gérard ARNAUD, Emmanuelle DE LAUNAY, Chantal GARCIA, Ahmed HAMADI, Béatrice HOULLIER, Kamyar MAJDFAR, Janine PASCAL, Guilaine SANCHEZ.**